

Différend sur l'Essequibo : Le Venezuela réaffirme la pleine validité de l'Accord de Genève de 1966



La Havane, 18 février, (RHC)- Le Venezuela a réaffirmé lundi dans un communiqué la pleine validité de l'Accord de Genève de 1966, qu'il a ratifié comme le seul instrument valable pour résoudre le différend

territorial historique avec le Guyana au sujet de l'Essequibo.

Cela à l'occasion du 59e anniversaire de la signature de l'Accord par le Venezuela, et le Royaume-Uni sur la frontière qui divise les deux États.

Une note officielle rappelle que ce traité international, dûment déposé auprès des Nations Unies, « a enterré la discussion sur la validité de la sentence arbitrale de 1899 ».

Il établit en outre l'obligation pour les parties de mettre fin au différend territorial par « un règlement pratique et mutuellement acceptable ».

Le texte dénonce également les violations constantes et systématiques du gouvernement guyanien, « qui a cherché à ignorer ses engagements et à disposer unilatéralement d'un territoire qui ne lui appartient pas ».

La note dénonce également l'exploitation abusive, illicite et illégitime du pétrole, de l'or et d'autres minerais précieux présents sur le territoire contesté en faveur d'ExxonMobil et d'autres grandes transnationales de l'énergie.

Le texte indique que le gouvernement guyanien « persiste dans son intérêt obstiné à mettre en péril la tranquillité et la paix de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, en complicité ouverte avec des facteurs externes », ce qui inclut l'installation de bases militaires du Commandement sud des États-Unis dans le territoire de l'Essequibo.

« Le Venezuela ne cédera à aucune manœuvre visant à le priver des droits historiques légués par ses libérateurs après la lutte pour l'indépendance », souligne la note.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/376863-differend-sur-lessequibo-le-venezuela-reaffirme-la-pleine-validite-de-laccord-de-geneve-de-1966>



Radio Habana Cuba